



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN
à Monsieur Jan Jambon, Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
concernant l'avis du CTED
- déposée le 19 mai 2017 -**

Monsieur le Ministre,

D'après le comité exécutif d'antiterrorisme des Nations-Unis (CTED), l'Europe peut s'attendre dans les mois à venir que bon nombre de combattants européens ayant soutenu l'État Islamique en Syrie et en Iraq prenne à nouveau notre direction. Alors que presque la moitié des combattants est déjà revenu en Europe tout à fait démoralisé car le groupe terroriste connaît une défaite après l'autre, le CTED averti que dès à présent, les militants de plus en plus dangereux rejoindraient l'Europe pour y continuer leur combat.

Une première vague de rapatriés comptait parmi eux en général des jeunes qui ont rejoint leur pays de départ, complètement désillusionné, traumatisé et fatigué de la guerre.

Cependant, la deuxième vague qui débiterait maintenant est beaucoup plus dangereuse. Ces personnes-là possèdent des liens avec le réseau terroriste qui leur pourrait être utile pour commettre des attentats en Europe. De plus, le CTED indique que ces personnes sont d'autant plus dangereuses car elles ne retourneront pas nécessairement dans leurs pays de départ, donc ils rentrent là où l'on ne les attend pas. Une bonne collaboration au niveau européen est donc absolument nécessaire.

Monsieur le Ministre, mes questions sont donc les suivantes :

- L'avis du CTED a-t-il déjà été discuté lors de la conférence des ministres de la Sécurité ?
- La coopération intereuropéenne à ce niveau a-t-elle été optimisée depuis ?
- Suite à cet avis, quelles conséquences pourrions-nous attendre pour la Belgique ?
- Combien de combattants syriens d'origine belge pourraient encore revenir en Europe ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Katrin JADIN



8.12.2017

**Antwoord op de parlementaire vraag nr. 2627 van 16 oktober 2017
van Mevrouw JADIN Katrin, Volksvertegenwoordiger**

**Réponse à la question parlementaire n° 2627 du 16 octobre 2017
de Madame JADIN Katrin, Députée**

Betreft : Advies van het CTED

1.

De terugkeer van de FTF en hun de familieleden krijgt al sinds verschillende maanden bijzondere aandacht en wordt besproken op elk relevant niveau, zowel lokaal, regionaal, nationaal als internationaal.

2.

Er bestaat met onze buurlanden, een nauwe samenwerking en informatie-uitwisseling inzake toegepaste methoden en praktijken, alsook -indien nodig- inzake casuïstiek, om het probleem aan te pakken.

In deze context vermelden we ook de implementatie van een preclearance hotspot in Turkije, een methode die ook door sommige andere EU-landen wordt toegepast. De EU CT-coördinator, de heer Gilles de Kerckhove, is trouwens betrokken bij deze coördinatie.

3.

De opvolging wordt in België georganiseerd op basis van de individuele dreigingsanalyse die door het OCAD opgesteld wordt. Wij vertrekken dus van een "case by case"

Objet: L'avis du CTED

1.

Le retour des FTF et des membres de famille fait déjà depuis des mois l'objet d'une attention particulière et d'une concertation à tout niveau relevant, aussi bien au niveau local, régional, national et international.

2.

Il existe en effet, au niveau européen, et surtout avec les pays voisins une proche coopération et un échange d'information, au niveau des méthodes et pratiques développées pour s'y prendre au problème ainsi qu'au niveau de la casuistique, si nécessaire. Dans ce contexte, il vaut la peine de faire mention de l'installation d'un preclearance hotspot en Turquie, méthode qui est également pratiquée par certains autres pays de l'UE. UE CT-coordonateur, Mr Gilles de Kerckhove a d'ailleurs récemment plaidé pour que cette solution soit implémentée au niveau UE.

3.

Le suivi est organisé en Belgique sur la base de l'analyse de la menace individuelle qui a été établie par l'OCAM. Nous partons d'une approche "cas par cas", ce qui implique que la